

VIE DES entreprises

RENDEZ-VOUS

CÉNOLOGIE

L'événement, Tous les 20 du mois, un vin du coin, est de retour. La Jeune Chambre économique d'Auxerre organise, chaque 20 du mois, une dégustation de vins de l'Yonne. Ce rendez-vous mensuel permet, selon ses organisateurs, de fréquenter les bars pour animer les rues du centre-ville d'Auxerre en afterwork et de mettre à l'honneur un vin local. Ce mois-ci, des vins de Coulanges-la-Vineuse, Irancy ainsi que du ratafia bourguignon étaient mis à l'honneur. La prochaine édition, la quatorzième, aura lieu le samedi 20 octobre au soir. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page Facebook de l'événement, @Tousles20dumois. Celle-ci compte plus de 330 membres à l'heure actuelle. Retrouvez également toute l'actualité de la Jeune Chambre économique d'Auxerre sur sa page Facebook : @jceauxerre. Cette dernière organise un repair café au magasin Germainal, rue de Preuilly à Auxerre, ce samedi de 14 à 18 heures.

PHOTO D'ILLUSTRATION JÉRÉMIE FULLINGER



EN CHIFFRES

85 %

Parmi les maladies liées au travail, les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont les plus répandus. Ils représentent 85 % de ces pathologies.

1

Le pôle prévention de l'Association interentreprises pour la santé au travail (AIST) de l'Yonne est composé d'une ergonome, de trois techniciens prévention et d'une formatrice Sauveteur secouriste au travail (SST). Leur intervention se fait en harmonie avec les autres pôles de l'AIST 89 (médecin du travail...).

8 sur 10

Plus de huit entreprises sur dix adhérentes à l'AIST 89 (84 %) sont des TPE, c'est-à-dire des entreprises de moins de onze salariés. Ces très petites entreprises sont plus difficiles à sensibiliser aux questions d'ergonomie.

48,2 %

Dans l'Yonne, la plus grande part des emplois (48,2 %) se concentre dans le secteur des services. Suivie du commerce (20,7 %), de la construction (7,1 %) et de l'industrie (24 %) selon l'Urssaf.

L'ergonomie au service du salarié

Santé

Les entreprises de l'Yonne peuvent faire appel à une ergonome. Sa mission ? Analyser les situations de travail afin de les améliorer. Et ainsi faciliter la tâche des salariés.

Myriam Lebrét
myriam.lebret@centrefrance.com

Des postes de travail à la mauvaise gestion des plannings, l'ergonomie « permet d'analyser les situations de travail pour essayer de les améliorer » explique Valérie Lux.

Du souci d'ergonomie à l'arrêt de travail

Ergonome au sein de l'Association Interentreprises pour la santé au Travail de l'Yonne (AIST 89), c'est à elle d'analyser la façon de travailler dans les entreprises qui sollicitent l'aide de la médecine du travail. « Toutes les situations peuvent être analysées. » Une commande trop haute sur un poste d'usine ? Des écrans placés trop bas sur un bu-

Ergonomie au travail : les postures à adopter

Travail sur écran

Manutention

L'YONNE REPUBLICAINE Infographie : Cécile Botin

reau ? « Les conséquences les plus visibles d'un problème d'ergonomie sont les arrêts de travail, pénalisants pour l'entreprise. Il y a aussi les accidents de travail ou encore les maladies professionnelles. »

« L'entreprise doit agir en amont »

Avec, en tête, les fameux TMS, ou troubles musculo-squelettiques. Comme les lombalgies pour les

manutentionnaires qui portent de lourdes charges ou le syndrome du canal carpien pour les salariés effectuant des gestes répétitifs. « Mais beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte : le stress, la posture... Adapter le poste dépend de la personne et du type de travail. »

Lorsqu'une entreprise fait appel à un ergonome, ce dernier analyse d'abord l'environnement de travail

pour identifier les contraintes des salariés. Ces derniers sont ensuite, informés et conseillés individuellement. Le professionnel fait ensuite une synthèse à l'employeur. C'est à lui de procéder à des changements pour mieux adapter les postes de travail.

« L'entreprise doit agir le plus en amont possible, au moment de l'installation de nouveaux postes

de travail », alerte Valérie Lux. « Parfois, nous ne sommes pas sollicités par les TPE par méconnaissance. C'est dommage, l'entrepreneur paye une cotisation à l'AIST dans laquelle sont comprises les actions de prévention et l'analyse de la situation de travail. »

Contact. L'AIST 89 couvre une partie de l'Yonne, de Migennes à Avallon. Plus d'infos sur www.aist89.fr.

mardi
09
octobre

Au SKENET'EAU
9 bis rue d'Auxerre à MONTEAU

Vous voulez CRÉER, REPRENDRE UNE ENTREPRISE ?

Venez rencontrer les experts de la création-reprise d'entreprises

ENTRÉE LIBRE

Pour sa 3^e édition,
Monte ta boîte accueille
pour leur Tour de France :

Programme complet et inscription sur
www.monte-ta-boite.com

Un événement
CCI YONNE

AVEC LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES DE LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISES